



Procès-Verbal du Conseil Municipal

MARDI 29 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf juin à vingt heures le Conseil Municipal de la Commune de Vers, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Madame LAVOREL Joëlle, Maire.

Nombre de membres

Théorique : 15

En exercice : 15

Présents : 12

Procuration :

Date de convocation

21 juin 2021

Présents : LAVOREL Joëlle, SAXOD Mélanie, GUILLERMET Jérôme, MUGNIER Joseph, JACQUET Brigitte, NOVO PEREZ Laurence, MARTINET Sylvain, DUBOUCHET Philippe, EXCOFFIER Lionel, DUPRAZ Philippe, LAUREAU Pierre, DECRUY Marie Hélène,

Représentés :

Excusé(s) : EXCOFFIER Yves, KARATAS Aylin, GRABINSKI Damien

Absent(s) :

Secrétaire : DECRUY Marie Hélène

1 – Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 18 mai 2021

Approuvé à l'unanimité

Modification de l'ordre du jour :

Rajout d'une délibération concernant la convention à signer avec le Ministère de l'Education Nationale pour le Plan de Financement Numérique.

La modification de l'ordre du jour est approuvée à l'unanimité.

2 – Décisions du Maire et Informations

2.1 Compte-rendu des autorisations d'urbanisme

DP 07429621A0011	Modification couleur façades	Accordée le 19/04/2021
DP 07429621A0015	Modification façades et Fermeture partielle du carpot	Accordée le 17/05/2021
DP 07429621A0016	Abri de jardin	Accordée le 20/05/2021
DP 07429621A0017	Abri de jardin + portail	Accordée le 20/05/2021
DP 07429621A0018	Terrasse	Accordée le 20/05/2021
DP 07429621A0019	Clôture + pergola	Refusée le 20/05/2021
DP 07429621A0005	Clôture Abrogation à la demande du pétitionnaire	
DP 07429621A0020	Piscine	Accordée le 07/06/2021
DP 07402921A0021	Portail	Refusée le 10/06/2021
DP 07429621A0022	Pergola	Refusée le 11/06/2021
DP 07429621A0023	Muret	Accordée le 11/06/2021
DP 07429621A0024	Modification façades Aménagement atelier RDC	Accordée le 11/06/2021
PC 07429621A0006	Maison individuelle	Accordé le 07/06/2021
PC 07429621A0007	Maison individuelle	Accordé le 11/06/2021
PC 07429621A0004	2 maisons jumelées	Accordé le 21/06/2021

2.2 Compte-rendu des travaux en cours : bâtiments et voirie

BÂTIMENTS

1) Eglise :

La semaine prochaine il est prévu la reprise des travaux.

Les trous sur les façades causés par le montage et le démontage de l'échafaudage doivent être repris par l'entreprise.

La société APAVE a été retenue pour effectuer les diagnostics amiante et plomb.

Monsieur BAJULAZ est venu en Mairie pour faire le point administratif lots suite au rejet des mandats du Centre des Finances Publiques car il manque des pièces justificatives (OS – EXE 6 – EXE 7 – EXE 8 et EXE 9). Ces documents n'ont toujours pas été adressés à la Mairie. Il est donc proposé d'envoyer un courrier en AR pour relancer l'AMO.

2) Ecoles :

Il a été commandé des racks à vélos pour permettre de ranger 30 vélos.

Le toboggan de la maternelle va être déplacé pour être mis aux normes de sécurité.

Le dernier exercice incendie c'est bien passé et il va être mis en place un nouveau protocole.

Pour la rentrée scolaire 2021/2022 l'école comptera 117 élèves et 2 nouveaux enseignants.

L'école va recevoir en Septembre le niveau 2 de l'Eco Labelle – première école du Canton a recevoir cette distinction.

Le parking va être sécurisé au niveau des racks à vélos avec la mise en place de gabions et de pots de fleurs.

Voir s'il est possible de passer le parking en zone bleue.

3) Communication :

Un devis va être fait pour des tables de pique-nique avec des poubelles, pour être mises à disposition de la population vers l'Eglise et le parc derrière la Mairie.

Pour Octobre Rose, il est proposé de mettre en place une décoration extérieur au niveau du carrefour et peut être faire venir l'Association « La Compagnie des gens d'ici » pour récupérer des fonds pour la Ligne Contre le Cancer (budget 3000.00 €)

Il est accepté de mettre à disposition au Comité des Fêtes la salle sous la maternelle pour entreposer leur matériel.

Il est accepté de mettre à disposition la pièce annexe à la bibliothèque afin d'avoir un lieu de travail sans public. La petite salle communale va être mise à disposition du club de carte.

Un devis va être fait pour la mise place de rideaux à la bibliothèque ainsi qu'un tourniquet.

La Commune va rencontrer Savoie Biblio pour un éventuel transfert de la bibliothèque associative en bibliothèque municipale.

VOIRIE

- Route de la Motte : suite à la consultation AMO, le Cabinet ATGT a été retenu,
- Les marquages au sol ont été effectués, il y a un problème avec un passage piétons au niveau zébra de Bellossy,
- La vérification des PI a été faite par l'entreprise BESSON nous attendons leur rapport,
- Des panneaux de passages piétons vont être mis en place sur la départementale.

3 - Délibérations

3.1 Emploi – Jeunes d'été :

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Commune a l'habitude d'embaucher chaque été deux jeunes pour travailler avec l'agent technique et en Mairie pendant un mois.

Elle propose au Conseil Municipal de créer à nouveau deux emplois d'une durée d'1 mois pendant la période estivale (1^{er} juillet 2021 au 31 juillet 2021). Elle précise que les conditions d'emploi sont régies par la réglementation en vigueur et propose cette année d'allouer un jeune à l'agent technique et un jeune au service administratif.

Après avoir entendu l'exposé de madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité

DECIDE de créer deux postes d'agents non titulaires, pour une durée déterminée, d'un mois, pour assurer des travaux de bâtiments et des travaux administratifs à raison de 35 heures de travail hebdomadaire.

PRECISE que ces employés seront donc rémunérés sur la base du traitement accordé respectivement à un adjoint technique territorial au 1er échelon et à adjoint administratif au 1er échelon.

PRECISE que ces agents seront placés sous l'autorité directe de l'Agent Technique Principal et du Secrétaire Général.

CHARGE Madame le Maire de procéder aux formalités d'embauche pour les candidats qui seront alors tirés au sort.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2021.

3.2 Ouverture de Crédit – DM 1 :

Madame le Maire présente à l'Assemblée les ajustements budgétaires à effectuer sur le Budget Général 2021 concernant d'amortissement de biens pour la Police Municipale.

Article	Libellé	Dépenses	Recettes
6811	Dotations aux amortissement	124.94 €	
28041481	Autres Communes – biens Mobiliers (PM)		124.94 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Premier Adjoint, le Conseil Municipal, l'unanimité des 12 votants :

VALIDE les modifications proposées ci-dessus.

INSCRIT les crédits nécessaires au budget primitif 2020.

AUTORISE Madame le Maire à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération et à signer tout document y afférent.

3.3 Procédure de titularisation d'un agent contractuel :

Le 23 février 2021, le Conseil Municipal avait autorisé le maintien d'un poste d'ATSEM à plein temps aux écoles (délibération n° D2021_006).

Madame Sabrina LAUDES est contractuelle depuis le 1^{er} novembre 2021 et afin de pérenniser le poste et l'emploi il est proposé au Conseil Municipal de l'a titulariser. Titularisation qui sera effective après une période de stage d'un an et d'une formation d'intégration.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'engager la procédure de titularisation de Madame Sabrina LAUDES,

- **CHARGE** Madame le Maire à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération et à signer tout document y afférent.

3.4 Plan Financement Numérique des Ecoles :

Le 24 mars 2021, la Commune a déposé un dossier pour faire une demande de subvention pour l'achat de matériel informatique pour les écoles suite au devis fait par l'entreprise Assistance Informatique de Reignier pour un montant de 7 164.00 € TTC.

Suite au courrier du Ministère de l'Education Nationale en date du 28 mai 2021, le dossier de la Commune a été retenue.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention de partenariat avec le Ministère de l'Education National, pour le développement du Plan Financement Numérique des Ecoles.

4 - Divers

A) SYANE :

En 2019, une convention avec le SYANE a été signée concernant l'entretien de l'éclairage public. Les travaux sont estimés pour la part communale à 32 500 € et vont pouvoir commencer cette année.

B) Marché :

Il est décidé de mettre en place un marché hebdomadaire le jeudi soir sur le parking face à Mairie.

Prochaines séances les 27 juillet et 7 septembre

Fin de la séance 22h45

